



No. 284

Le 9 décembre 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA LIBÉRATION DES CANADIENS RETENUS EN IRAQ ET AU KOWEÏT

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a fait part de sa grande satisfaction à l'annonce du départ, aujourd'hui, de la majorité des Canadiens qui étaient encore retenus en Iraq et au Koweït contre leur volonté. L'Ambassade du Canada à Bagdad a confirmé qu'un 747 de la compagnie Iraqi Airways, spécialement affrété, avait quitté cette ville à 21 heures, heure locale (13 h HNE) pour se rendre à Francfort, où il est arrivé lundi à 00h10 (18h10 HNE). Il avait à son bord 30 Canadiens et deux conjoints non canadiens.

Le Ministre a déclaré : «Je félicite très chaleureusement les Canadiens retenus au Koweït et en Iraq du courage et de l'endurance dont ils ont fait preuve pendant ces derniers mois difficiles. Je suis extrêmement heureux que tous les Canadiens qui étaient illégalement détenus dans ces deux pays puissent se retrouver avec leur famille et tous ceux qui leur sont chers pendant les fêtes de fin d'année, qui s'inscrivent traditionnellement sous le signe de la paix et de la bonne volonté pour tous».

«Leur libération est très certainement un pas dans la bonne direction, le premier résultat du message sans équivoque que la communauté internationale a transmis à Saddam Hussein avec l'adoption, il y a dix jours, de la résolution 678 du Conseil de sécurité des Nations Unies exigeant l'application intégrale des résolutions pertinentes adoptées précédemment». M. Clark a cependant souligné qu'un certain nombre d'autres résolutions n'avaient pas encore été mises en oeuvre, notamment la résolution 660 qui exige de l'Iraq qu'il se retire complètement du Koweït. Le Ministre a exhorté les autorités iraqiennes de saisir l'occasion que